

## PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Date : 30 mai 2022 – 19 h – Rencontre TEAMS

Présents : M<sup>me</sup> Julie Bélanger  
M<sup>me</sup> Patricia Cruz  
M<sup>me</sup> Julie Delagrave  
M<sup>me</sup> Aissatou Diallo  
M<sup>me</sup> Caroline Félix  
M<sup>me</sup> Marie-Michèle Fournier  
M<sup>me</sup> Josée Gallant  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Leblanc  
M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron  
M<sup>me</sup> Marie Laverdière  
M<sup>me</sup> Audrey-Ann Leclerc  
M<sup>me</sup> Véronique Perron  
M<sup>me</sup> Lydie Pincemin  
M. Jean-Guy Royer

Absents : M<sup>me</sup> Émilie Allen  
M. Martin Lavoie

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Madame Lydie Pincemin souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement en remplacement du président monsieur Martin Lavoie. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19 h 01.

### 2. Parole au public

Aucun public.

### 3. Mot de la représentante de la communauté

Madame Patricia Cruz mentionne que le camp de jour n'a pas tous ses moniteurs à ce jour. La piscine ouvrira le 20 juin pour les élèves de l'école. La liste des groupes qui désirent y aller doit être remise directement à madame Patricia Cruz.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lydie Pincemin fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Guy Royer et **SECONDÉ** par M<sup>me</sup> Véronique Lavallée Caron que l'ordre du jour soit **ADOPTÉ** tel que présenté.

ADOPTÉ À l'unanimité CE-21-22/271
---

## 5. Adoption du procès-verbal et suivis de la rencontre du 21 mars 2022

Madame Lydie Pincemin demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

À la page 3, au point 6.2 : Enlever le « s » à *augmenté*.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/272

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc et **APPUYÉ** par Mme Véronique Perron que le procès-verbal de la séance du 21 mars 2022 soit **ADOPTÉ**.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

### Suivis au procès-verbal

#### 5.1 Consultation des élèves

Madame Julie Delagrave mentionne que la consultation auprès des élèves sera en lien avec les célébrations vécues cette année pour le programme d'encadrement. Les résultats seront transmis l'an prochain.

#### 5.2 Installation terrain synthétique à Saint-Bernard / classe extérieure

Madame Julie Delagrave précise que le terrain sera construit à l'été 2023. L'asphalte sera refait à ce moment aussi. Pour la classe extérieure, elle sera construite à droite de l'école sur la butte naturelle en juin 2022. Aux Prés-Verts, 26 chaises ont été achetées pour permettre aux classes de sortir également travailler à l'extérieur avec les élèves.

#### 5.3 Résolution pour augmentation des coûts au service de garde

Conformément au Projet de règlement sur les Services de garde en milieu scolaire à venir, le conseil d'établissement recommande que l'augmentation maximale à approuver soit au montant de 14.60\$ par journée pédagogique.

Le conseil d'établissement recommande aussi qu'un montant de 2.00 \$ pour l'achat de matériel lors des journées pédagogiques soit ajouté et clairement identifié sur le relevé du service de garde.

Finalement, le conseil d'établissement autorise une augmentation annuelle de 0.05 \$ sur le montant facturé pour une journée pédagogique.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/273

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc et **APPUYÉ** par Mme Véronique Perron que la résolution présentée ci-haut soit **ADOPTÉE** comme présentée.

#### 5.4 Résolution pour la nomination de Mme Véronique Lavallée Caron

Les membres du conseil d'établissement sont invités à prendre connaissance de la résolution qui a été présentée pour la nomination de Madame Lavallée Caron pour la catégorie Bronze à la FCPQ.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/274

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Lavoie et **APPUYÉ** par Mme Lydie Pincemin que la résolution présentée ci-haut soit **ADOPTÉE** comme présentée.

## 6. Mot de la direction

Madame Lydie Pincemin invite la direction de l'école à prendre la parole.

### 6.1 Organisation scolaire 2022-2023

Madame Julie Delagrave mentionne que des modifications ont été apportées à l'organisation scolaire. Notamment pour les groupes multi âges qui disparaîtront finalement. Ainsi, il y aura 6 groupes de 5<sup>e</sup> année et 5 groupes de 6<sup>e</sup> année. Ceci impliquera qu'un groupe de 6<sup>e</sup> année fera le programme 50/50 et que les autres maintiendront le programme 10 jours/10 jours.

### 6.2 Listes matériel scolaire

Madame Marie Laverdière fait la lecture des listes des frais scolaire pour mentionner les nouveaux montants. Madame Véronique Lavallée Caron mentionne les différences à valider dans certaines listes :

- La définition des couvre-touts est différente en maternelle 4 ans et 5 ans ;
- En maternelle 5 ans, il n'y a pas de taille-crayon demandé ;
- La grandeur des couvertures n'est pas pareille en 4 ans et 5 ans ;
- En 2<sup>e</sup> année, c'est le seul niveau où l'on retrouve une règle en bois ;
- Les bâtons de colle n'ont pas les mêmes formats en maternelle 4 ans et en 5 ans ;
- En 4<sup>e</sup> année, il est demandé un feutre noir à pointe moyenne. Selon elle, cela n'existe pas.

Madame Julie Delagrave explique que des petites différences pourraient subvenir dans les prochains jours pour des cahiers d'écriture. Ces différences seront d'environ 0.50\$ par facture. Nous assurerons aussi le suivi pour les différences dans les listes.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/275

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que les listes présentées soient **ADOPTÉES** telles que présentées.

### 6.3 Activités des finissants / Fête de fin d'année (horaire continu) / Heures d'ouverture SDG

Madame Julie Delagrave prend la parole.

#### Activités des finissants

Nos finissants feront une sortie sur le Louis-Jolliet le 22 juin et une sortie au Village Vacances Valcartier le 20 juin. Il y aura aussi une remise de diplôme le 22 juin. Pour les finissants en adaptation scolaire, un diner pizza leur sera également offert.

### **Fête de fin d'année**

Une journée d'activités extérieures avec un horaire continu est prévue le 23 juin 2022 pour tous nos élèves. Les élèves seront avec leur titulaire de 8 h 05 à 13 h 30. La journée prendra fin à cette heure. Le service de garde sera offert pour les élèves inscrits par la suite.

### **Heures d'ouverture SDG**

La direction demande que le 23 juin, le service de garde soit ouvert de 13 h 30 à 17 h en après-midi pour cette journée spéciale avec l'horaire continu.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/276

Il est **PROPOSÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc et **APPUYÉ** par Mme Véronique Lavallée Caron que l'horaire continu soit effectif pour la journée du 23 juin et que le service de garde puisse terminer ses activités à 17 h lors de cette journée. Cet horaire est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

## **7. Budget 2022-2023**

Madame Julie Delagrave soumet pour adoption les prévisions budgétaires pour 2022-2023. Elle explique les différentes sommes que l'école reçoit du ministère et du centre de services scolaire.

Il y aura un budget réajusté au 30 septembre selon le nombre d'élèves inscrits à l'école.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/277

Il est **PROPOSÉ** par M. Jean-Guy Royer et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que le budget 2022-2023 soit **ADOPTÉ** tel que présenté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

## **8. Projet éducatif et plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école**

Madame Julie Delagrave annonce que le projet éducatif sera revu au cours de la prochaine année scolaire. Un nouveau projet éducatif devra être présenté pour décembre 2023. Le document sera présenté à l'automne prochain avec les nouvelles données quant aux balises ministérielles. Le plan de lutte a été mis à jour et il se retrouve sur le site Internet de l'école.

## **9. Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement**

Madame Lydie Pincemin précise que ce rapport sera déposé sur le site Internet de l'école.

## **10. COSP et éducation à la sexualité**

Madame Marie Laverdière présente la planification détaillée des COSP au 3<sup>e</sup> cycle du primaire.

**11. Autorisation de la tenue de sorties au service de garde ou avec la classe avant la 1<sup>re</sup> rencontre du CÉ 2022-2023**

Madame Julie Delagrave propose de permettre la tenue de sorties éducatives au service de garde ou à l'école si certaines devaient se dérouler en septembre ou en octobre, soit avant la tenue de la première rencontre du conseil d'établissement.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/278

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que la tenue des sorties au service de garde ou avec le groupe-classe avant la première rencontre du CE en 2022-2023 soit **ADOPTÉ** tel que mentionné ci-haut.

**12. Assemblée générale 2022-2023 (30 août 2022) / Fin de mentorat des membres parents**

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/279

Madame Lydie Pincemin précise que l'Assemblée générale se tiendra le 30 août 2022 à 17 h 00 au gymnase de l'école Les Prés-Verts. Madame Julie Delagrave mentionne que monsieur Jean-Guy Royer, madame Véronique Lavallée Caron et madame Caroline Félix terminent leur mandat cette année.

**13. Mot de la responsable du service de garde**

Madame Audrey-Ann précise que les 25 et 26 août 2022, le service de garde sera ouvert. Les envois pour les inscriptions se feront en août 2022. La sortie pour les finissants sera au Canots Légaré.

**13.1 Livret de règlement 2022-2023**

Madame Audrey-Ann Leclerc prend connaissance du livret de règlement 2022-2023 et fait le tour des modifications apportées et proposées. Ce document sera disponible sur le site Internet de l'école et sera transmis par courriel à tous les parents en début d'année.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/280

Il est **PROPOSÉ** par Mme Véronique Perron et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que le livret des règlements 2022-2023 soit **ADOPTÉ** tel que présenté.

**13.2 Sorties lors des journées pédagogiques**

Madame Audrey-Ann Leclerc rappelle que les documents pour les journées pédagogiques ont été transmis avec la documentation de la présente rencontre.

**14. Parole au représentant du comité de parents**

Madame Lydie Pincemin souligne que les sujets ont été envoyés aux membres du conseil d'établissement par courriel avant la rencontre. Monsieur Jean-Guy Royer précise aussi que le PEVR (projet éducatif) a été discuté lors de la dernière rencontre, tout comme la construction de la nouvelle école secondaire à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**15. Modification de nos règles de régie interne pour la tenue de rencontres du CÉ en virtuel en cas de mauvais temps (tempête)**

Madame Lydie Pincemin propose de modifier les règles de régie interne en précisant que lors d'une journée de tempête ou de situations exceptionnelles, la tenue des rencontres sera en mode virtuel.

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/281

Il est **PROPOSÉ** par Mme Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par M. Jean-Guy Royer que la modification des règles de régie interne soit **ADOPTÉ** telle que décrite ci-haut.

**16. Parole aux enseignants**

Madame Josée Gallant informe les membres qu'un projet de serres hydroponiques est en développement. Celui-ci a pour but d'intégrer les élèves en difficultés (DAPP) avec les élèves du régulier tout en ayant de beaux projets de sciences. La compagnie Vireo accompagne l'école dans ce gros projet ainsi que plusieurs partenaires financiers tels que notre député monsieur Mario Asselin, la fondation des petits blanchons et Desjardins.

**17. Autorisation de la tenue de sorties au service de garde ou avec la classe avant la 1<sup>re</sup> rencontre du CÉ 2022-2023**

Sujet en double. Voir point 11.

**18. Correspondance du président**

Aucune correspondance.

**19. Autres sujets**

**19.1 Souper du CÉ le 7 juin à 18 h à l'École Hôtelière de la Capitale**

Madame Lydie Pincemin rappelle que le souper se tiendra le 7 juin prochain à 18 h à l'École Hôtelière.

**19.2 Objets perdus**

Madame Lydie Pincemin demande que les tables d'objets perdus soient placées à l'extérieur quelques fois d'ici la fin de l'année et que les dates soient annoncées dans La Parenthèse.

**20. Date et lieu de la prochaine rencontre**

La dernière rencontre aura lieu le mardi 7 juin 2022 à l'ÉHC.

**21. Levée de l'assemblée**

ADOPTÉ  
À l'unanimité  
CE-21-22/282

L'ordre du jour étant épuisé, il est **PROPOSÉ** par Mme Lydie Pincemin et **APPUYÉ** par Mme Marie-Josée Leblanc que la séance soit levée à 21 h 05.

**ADOPTÉ** à l'unanimité.

---

Président

---

Direction